

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Le Conseil municipal est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et d'établir un ROB afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Le présent document abordera donc successivement :

- Le contexte socio-économique et l'environnement général,
- L'analyse de la situation financière de la commune
- Les éléments de perspectives 2023

- L'évolution des Recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement
- L'évolution de l'Épargne brute et nette
- Les Informations sur la structure et la gestion de la dette

1. le contexte national et international

Contexte international

Un ralentissement de la croissance sur fond d'inflation record

Dans le monde entier, l'inflation a atteint en 2022 des sommets inédits depuis 40 ans.

Cette situation a conduit les banques centrales à durcir fortement les conditions financières tout au long de l'année. L'inflation, résultant en grande partie de l'envolée des cours des matières premières notamment énergétiques, les banques centrales visent, via ces durcissements, à rééquilibrer l'offre et la demande, en affaiblissant la demande, l'offre étant contrainte à court-terme dès lors que sa faiblesse résulte de pénuries énergétiques. Jusqu'ici de multiples facteurs (épargne, dynamique de l'emploi, boucliers énergétiques...) ont permis d'amortir l'impact de la remontée des taux sur la consommation et l'investissement de sorte que l'économie mondiale a ralenti progressivement, sans décrochage violent.

Du fait de sa proximité géographique avec l'Ukraine et de sa dépendance aux hydrocarbures russes, l'Europe est la région la plus affectée par les répercussions économiques de la guerre en Ukraine. En zone Euro, l'inflation a atteint 10,6 % en octobre avant de s'infléchir fin 2022 terminant à 9,2 % en décembre suite à la baisse des prix de l'énergie

France une poussée inflationniste importante

En France la crise énergétique induite par le déclenchement de la guerre en Ukraine fin janvier 2022 a propulsé l'inflation à des niveaux records qui n'avaient plus été atteints depuis le milieu des années 1980. Si cette inflation est initialement imputable à l'augmentation spectaculaire des prix de l'énergie, elle se diffuse depuis progressivement à l'ensemble des biens et services.

La hausse des prix à la consommation s'est finalement élevée à 5,2 % en moyenne annuelle sur l'ensemble de 2022 d'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), tout en confirmant qu'elle s'est élevée à 5,9 % en décembre, par rapport à décembre 2021.

Pour rappel l'inflation moyenne était de 1,6 % en 2021.

Confronté à la hausse de l'inflation, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages français s'est replié de 1,8 % au premier trimestre et 1 % au deuxième trimestre 2022 avant de rebondir à 0,8 % au 3eme trimestre sous l'effet conjugué des renégociations d'accords salariaux, de la revalorisation du Smic (+2,01 %) en août et d'autres mesures gouvernementales telles que la prime de partage de la valeur mise en place en juillet ou encore la revalorisation du point d'indice des agents de la fonction publique.

France : la crise énergétique ralentit le redressement publiques

Marqué, ces trois dernières années, par des interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire puis de celle énergétique induite par la guerre en Ukraine, le déficit public, qui avait atteint le niveau inédit de 9 % en 2020, devrait d'après l'état poursuivre son redressement. Il est attendu d'après les déclarations gouvernementale à 5 % en 2022, après 6,5 % en 2021.

Budget de l'état une Loi de Finance adoptée au forcing

La discussion autour du projet de loi de finances a amené le Gouvernement à engager sa responsabilité à cinq reprises en déclenchant l'article 49, alinéa 3 de la Constitution.

La LFI 2023 contient des mesures d'ajustement, mais aussi quelques dispositions significatives. Un «fonds vert » au service de la transition écologique des collectivités : augmenté à deux milliards € d'argent frais, le texte adopté limite son application à 2023.

Puis, une première depuis treize ans : l'augmentation de la DGF de 320 millions € sur un total de 26,9 milliards d'€.

Enfin face à l'inflation qui impacte fortement les budgets des collectivités, la loi met en place un filet de sécurité centré sur les dépenses énergétiques, un bouclier tarifaire et un amortisseur sur les tarifs de l'électricité.

La ville devrait pouvoir être éligible à ces différentes aides et notamment l'amortisseur sur les tarifs de l'électricité et le filet de sécurité.

2. Analyse de la situation financière de la commune

Résultats 2022 au 31 décembre

Le résultat de l'exercice au 1er janvier 2023 devraient présenter un excédent de fonctionnement évalué à 348 440 € et un résultat d'investissement de -247 790 €.

Les Reste à Réaliser (RAR) de 2022 en investissement sont des dépenses votées et engagées en 2022 et non réalisés durant l'année (Lanternes quai de seine, travaux passage f.Coppée, Hydrants...) pour un montant de 35 102 €

L'excédent reporté de fonctionnement de près de 947 420 € engendrera un résultat de clôture en fonctionnement de 1 295 860 €.

L'excédent reporté en investissement de 725 586 (dû essentiellement à l'emprunt contracté en 2021) engendrera un résultat de clôture en investissement de 442 694 €.

Le résultat de clôture général est de 1 738 554 €.

	dépenses	Recettes	Résultat d'exercice	Report	RAR	Résultat de clôture
Fonctionnement	2 422 455	2 770 895	348 440	947 420		1 295 860
Investissement	369 827	122 037	-247 790	725 586	35 102	442 694
Total	2 792 282	2 892 932	100 650	1 673 006	35 102	1 738 554

Réalisé 2022 par chapitre

Section de fonctionnement

RECETTES données provisoires

	Budget 2022	réalisé 2022
Recettes réelles de fonctionnement	2 631 223	2 770 893
Atténuation de charge (013)	20 000	55 302
Produit des services et ventes (70)	188 894	180 799
Impôts et Taxes (73)	1 714 562	1 804 362
Dotations, subventions et participations (74)	673 767	663 238
Autres recettes (75)	34 000	41 570
Produits exceptionnels (77)		25 622

DEPENSES données provisoires

	Budget 2022	réalisé 2022
Dépenses réelles de fonctionnement	2 539 852	2 422 454
dont Dépenses de personnel (012)	1 427 289	1 376 619
dont Charges générales de gestion (011)	786 999	733 421
dont Autres charges de gestion courante (ligne 65)	249 056	235 898
dont Intérêts de la dette (annuel) (66)	42 000	41 949
Atténuation de produit (014)	34 508	34 567

Section d'investissement**RECETTES données provisoires**

	Budget 2022	réalisé 2022
Recettes réelles d'investissement	1 519 017	122 036
subventions d'équipement (13)	1 366 560	55 143
Immobilisation corporelles (21)	99 557	0
Dotations (10)	52 900	66 893

DEPENSES données provisoires

	Budget 2022	réalisé 2022
Dépenses réelles d'investissement	3 143 577	369 826
Immobilisations incorporelles (20)	1 920	1 920
Immobilisation corporelles (21)	155 338	74 860
Immobilisation en cours (23)	2 755 119	63 607
Capital de la dette (16)	231 200	229 439

3. Les orientations 2023**Les recettes :****Fiscalité :**

Les recettes de l'année 2023 seront en progression :

Notamment grâce à l'augmentation des bases de Taxes Foncières décidée par l'état.

L'augmentation des bases doit nous permettre de toucher : **1 345 861 € (soit + 88 000 €)**

De la même façon nous espérons être éligible au différentes subventions et amortisseurs mis en place par l'état.

Les tarifs municipaux ont été votés fin 2022 en progression nous permettant de rattraper l'augmentation constatée en 2022 (cout de la vie, inflation, guerre en Ukraine)

Il est envisagé une recette supplémentaire de : **+ 22 000 € environ**

Les subventions attendues sont celles liées au projet de restauration scolaire, ainsi que la Detr pour un projet cimetière, **(30 000 € hors restauration)**

Recettes supplémentaires envisagés : 140 000 €.

Les dépenses :

Fonctionnement :

- Nous devons malheureusement acter la très forte augmentation des dépenses liées à l'inflation et la guerre en Ukraine : Electricité, gaz, marchés à renouveler (On sait déjà que les dépenses liées à l'Energie seront en augmentation d'environ 160 000 € en 2023.)
- L'équipe municipale a comme objectif de maintenir un haut niveau de service public (remplacement des personnels absents, recrutement au Service technique), tout en essayant de contenir le chapitre 12. (augmentation du point d'indice, promotions etc). Il est envisagé une dépense en hausse de 120 000 €
- Les 4 mois de la Cantine (Depreytere...) devraient nous coûter 2 500 € de plus
- L'Assurance Dommage ouvrage construction pour le nouveau bâtiment pour + 25 000 €.
- La mise en place du quotient familial qui devrait coûter un peu au budget municipal.

Pour ce qui est de nos relations financières avec la communauté de commune

Nous devons toujours payer l'attribution de compensation à hauteur de 7 300 €.

Investissement :

- Les premières dépenses importantes liées au lancement du bâtiment restauration scolaire vont avoir lieu en fin d'année.
- Malgré les difficultés financières, Il est prévu de maintenir un rythme de renouvellement du matériel nécessaire aux services (informatique, outillage etc...) 30 000 €
- Ainsi qu'un rythme minimum d'entretien des bâtiments municipaux et de la voirie tout cela pour une dépense nette hors subvention) envisagée de 80 000 € (dont 36 000 € pour le cimetière).

Soit un total supplémentaire envisagé de dépenses de 417 500 €

Le besoin supplémentaire de recettes serait donc de : 417 500 € – 140 000 € = 277 500 €

Afin de maintenir l'équilibre du budget, il serait nécessaire d'envisager d'augmenter les recettes . La seule recette que la ville peut toucher est liée à l'augmentation des taxes foncières.

Quatre options à affiner et à mettre en relation des dépenses réelles sont envisagées :

Hypothèses 1 : 1% de plus soit taux communal à 28,54 %

Les bases de 2022 sont de 2 762 000

Les Base de 2023 (+7%) seront de 2 955 340

La part communale de 27,54 % sur la nouvelle base : 813 900

La part communale de 28 , 54 % = 843 454 soit +30 000 € environ

Recettes Totales : 1 375 415 (+ 30 000 € de part communale)

Hypothèse 2 : 4 % de plus soit taux communal à 31,54 %
Recette totale 1 464 075 € (+ 118 214 € de part communale)

Hypothèse 3 : 7% de plus soit taux communal à 34,54 %
Recette totale 1 552 734 € (+ 177 319 € de part communale)

Hypothèse 4 : 9% de plus soit taux communal à 36,54 %
Recette totale 1 611 842 (+ 236 427 € de part communale)

Dépense recettes sur l'investissement jusqu'en 2026

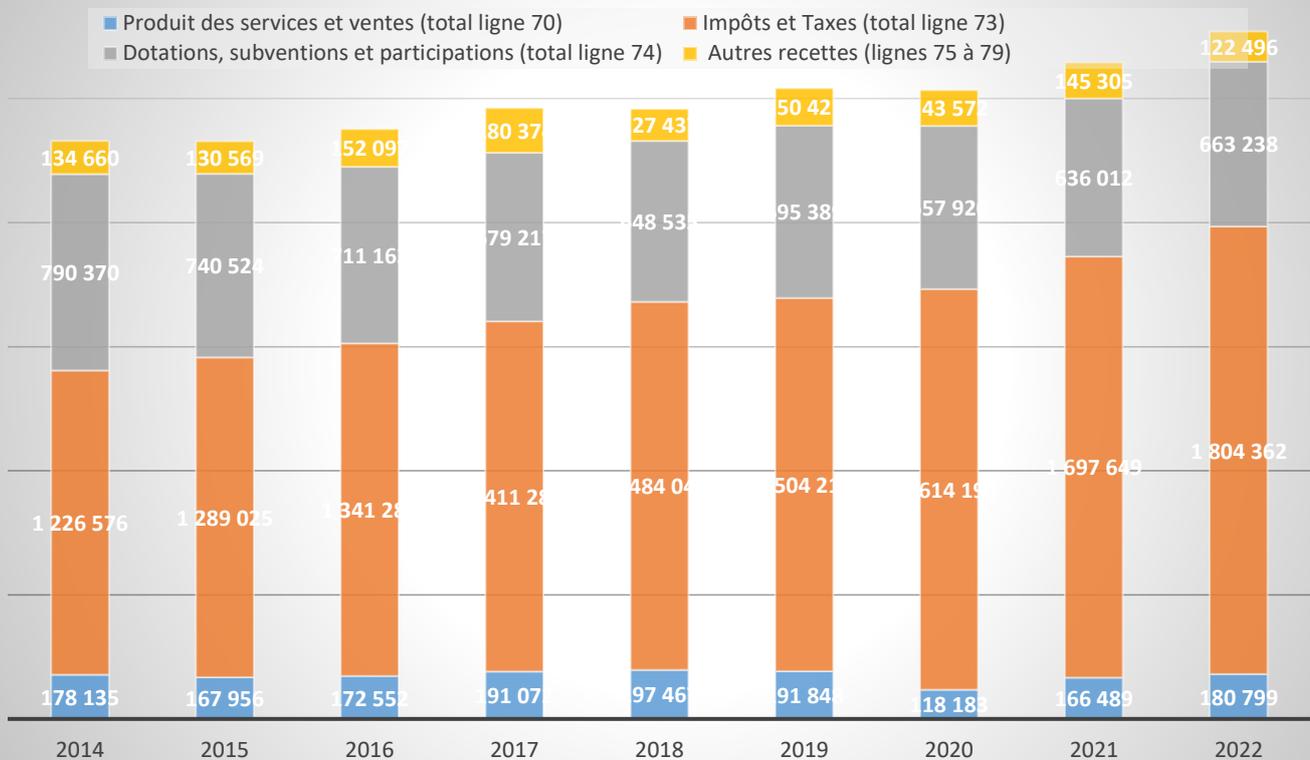
La Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) pourrait s'établir de la manière suivante :

PPI 2023 /2026											
	2023		2024			2025			2026		
	Dép	Rec	Dep	Rec	rec tva	Dep	Rec	rec tva	Dep	Rec	rec tva
Batiment restauration scolaire	400 000	400 000	1 500 000	700 000		500 000	145 000				
Maitrise d'oeuvre	40 000	40 000	10 000								
alentours de l'école			50 000	50 000		250 000	25 000				
Maitrise d'oeuvre	3 000	3 000	16 000								
Investissement du quotidien	80 000		80 000			80 000			50 000		
Bornes quai	180 000										
Rénovation d'une rue à déterminer						250 000	100 000		0		
Jonor sur cale			10 000						50 000	25 000	
Etudes bâtiments communaux (dont bourse écoles eglise)			25 000								
Travaux batiment suite etudes						180 000	100 000				
Total	703 000	443 000	1 691 000	750 000	112 480	1 260 000	370 000	270 560	100 000		201 600
Fonds propres à mobiliser	260 000		828 520			619 440			-101 600		
total Fd Propres sollicités	1 606 360 €										
SUBVENTION batiment : 1 245 000 € (370 000 dsil (état)+ 775 000 car (région) +100 000 fac (Dpt 77))											
Subvention autour de l'école 75 000 € (75 000 € du CAR)											
Rénovation d'une rue 100 000 € (100 000 € du FAC - dpt 77)											
travaux batiments 100 000 € (100 000 € FAC - Dpt 77)											

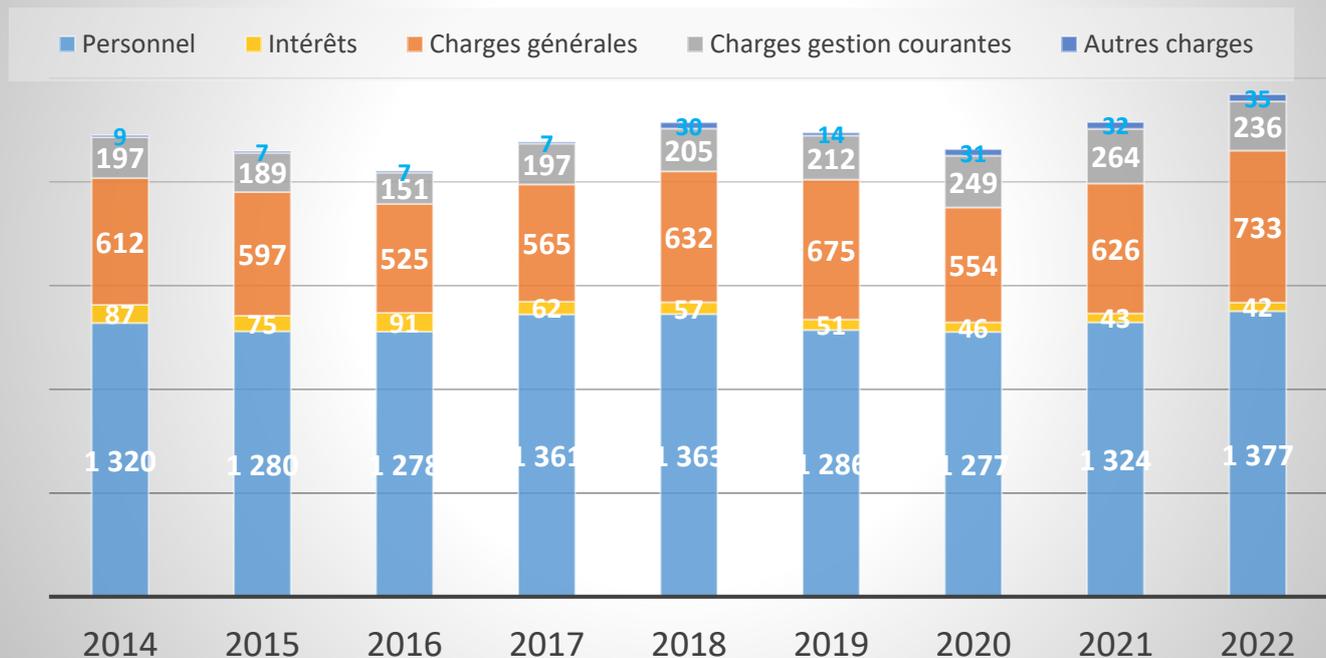
4. Evolutions des dépenses et recettes

Recettes et dépenses réelles de fonctionnement

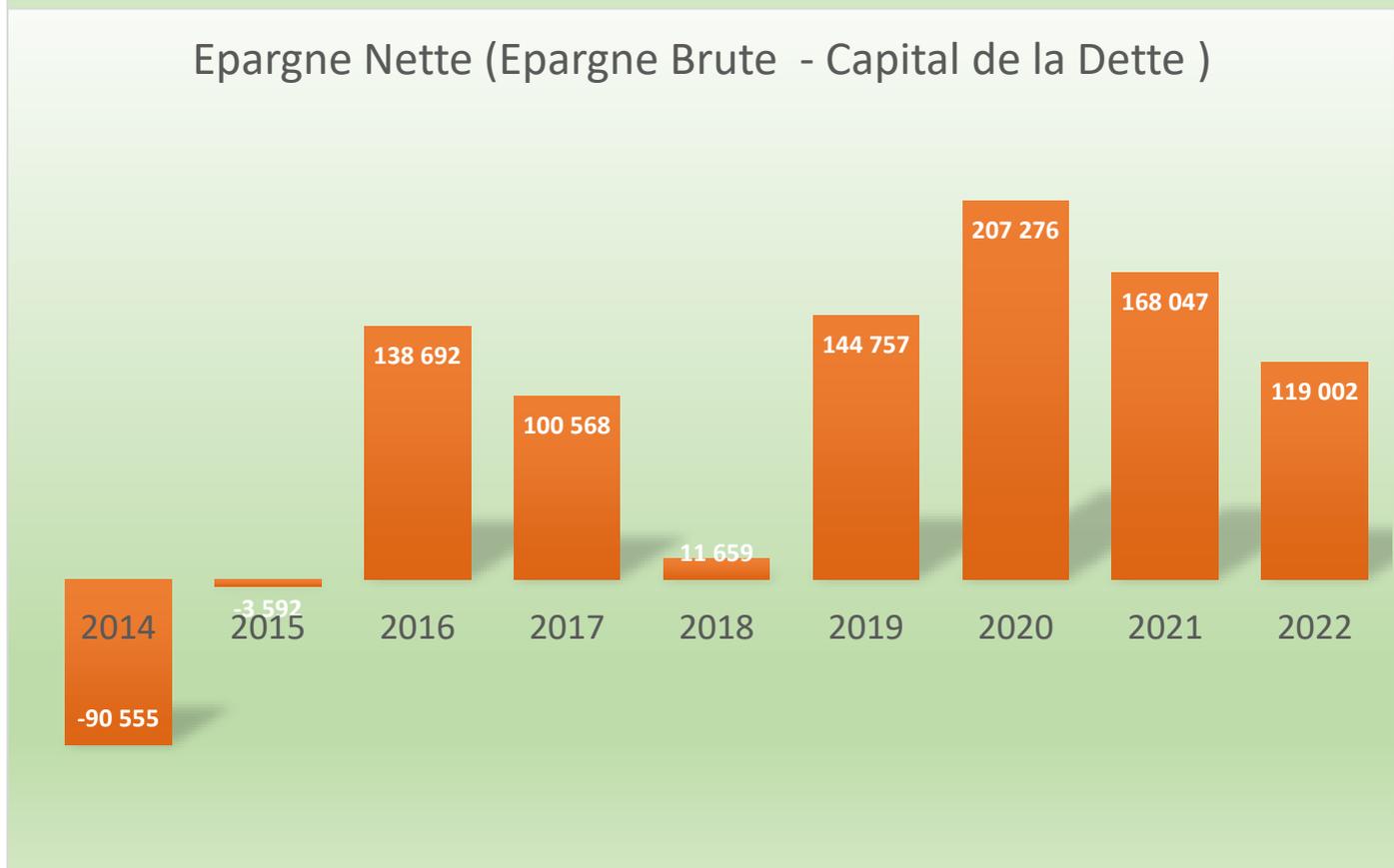
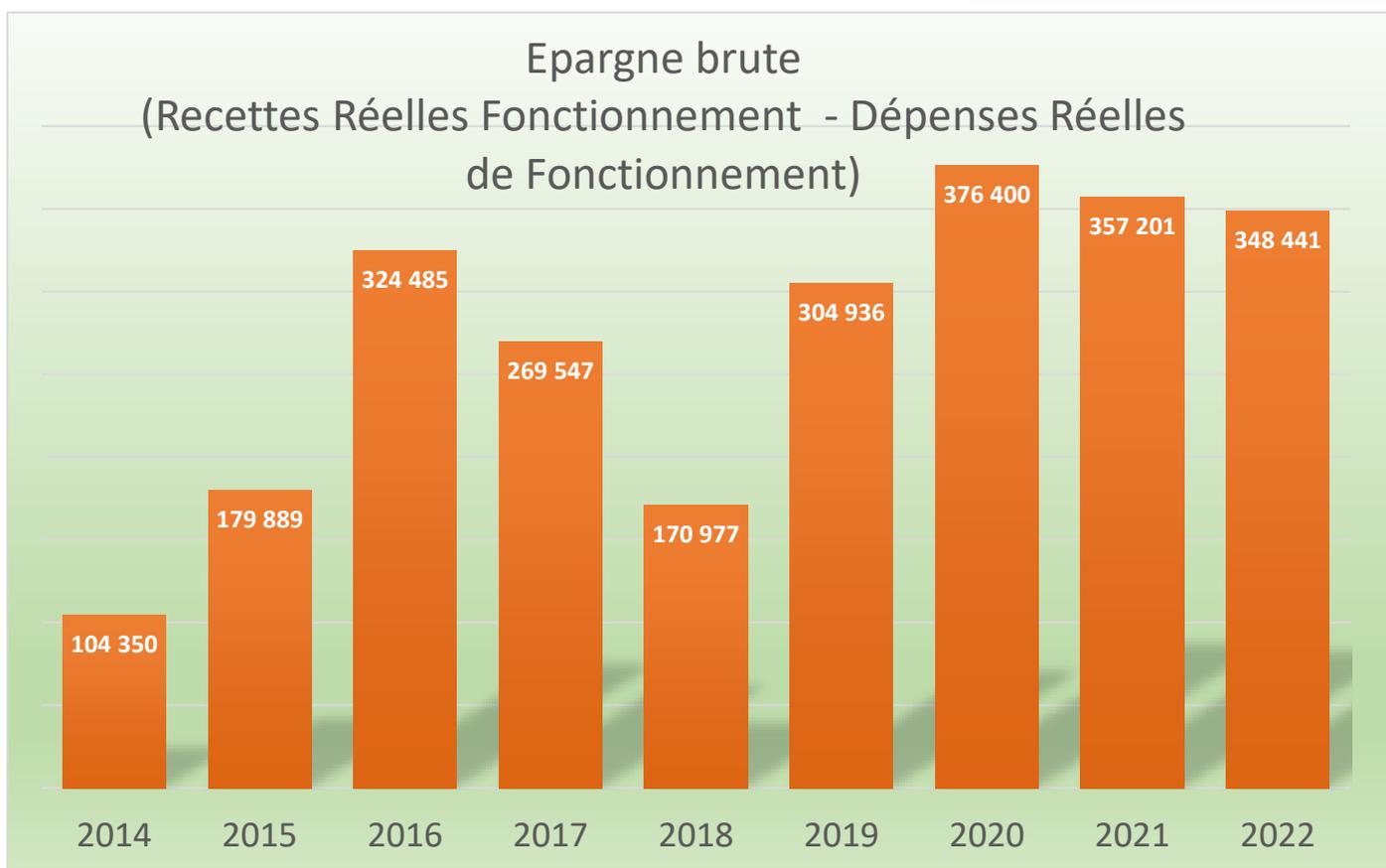
Recettes réelles de Fonctionnement en Euros



Dépenses Réelles de Fonctionnement (en milliers d'euros)

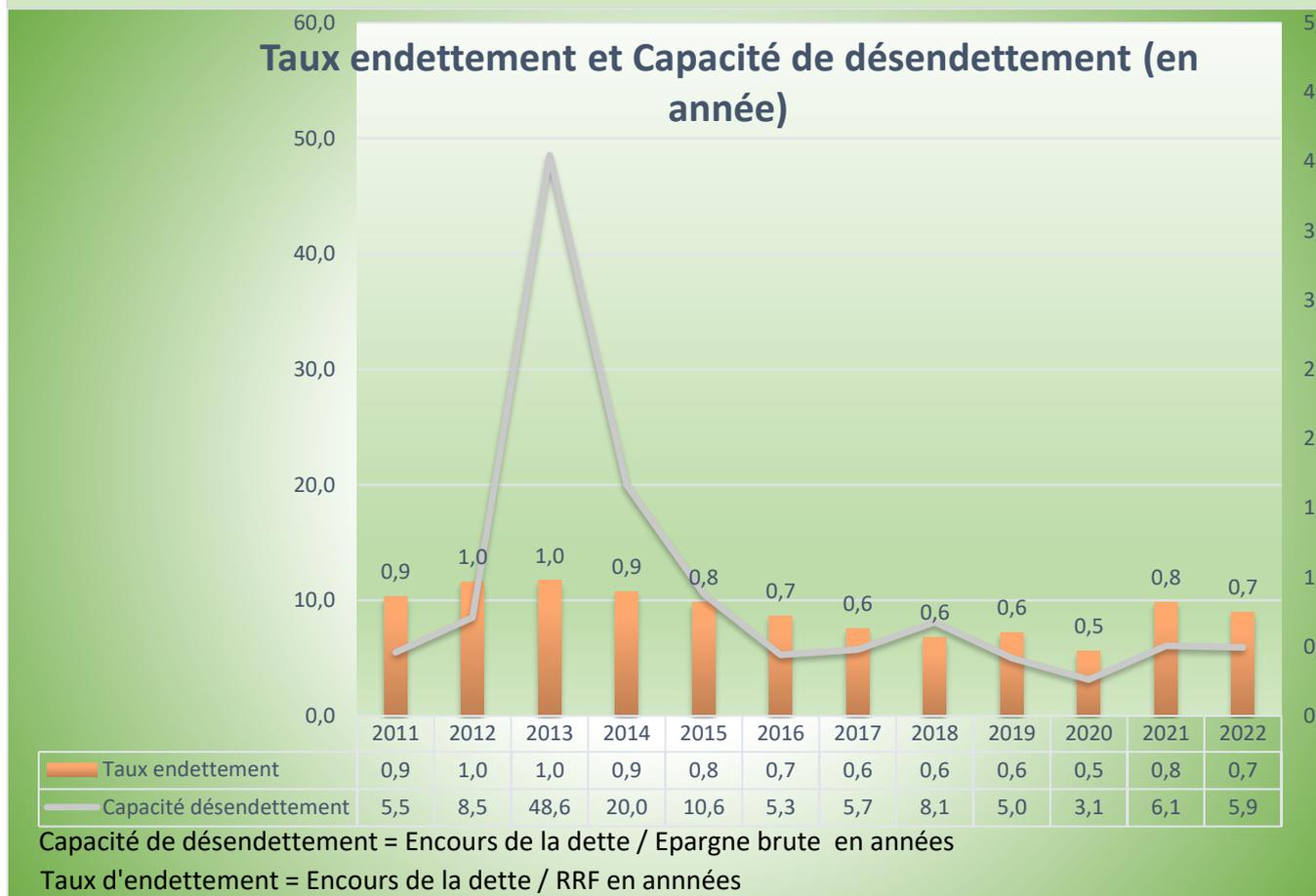
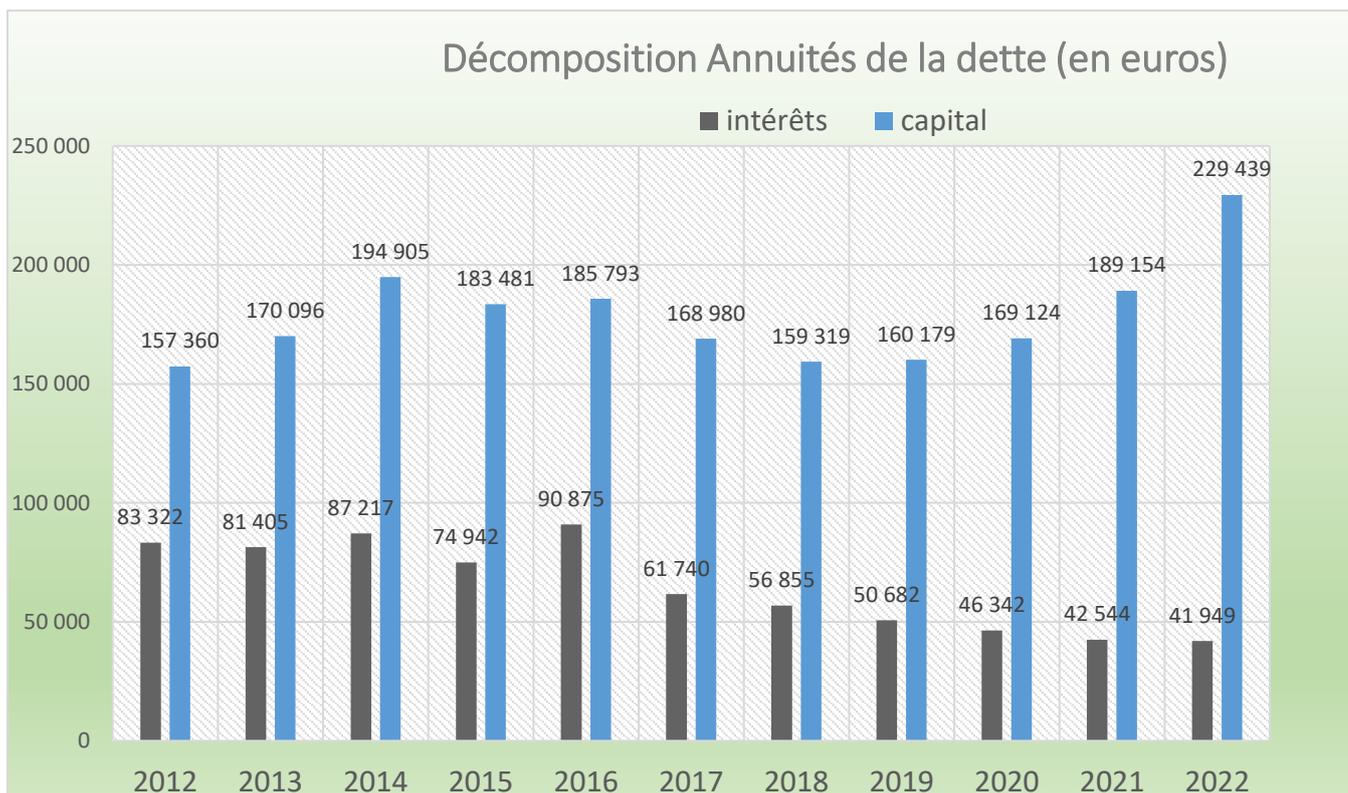


Epargne brute et nette





Informations structure et gestion de la dette



ENCOURS DE LA DETTE (EN

EUROS / HABITANT)

